Chammas & Marcheteau

Communiqué de presse Paris, le 24 juillet 2025

Chammas & Marcheteau conseille FemuQuì Ventures dans la levée de fonds de 2,5 millions d'euros de Voltaïca (Énergies renouvelables)

Chammas & Marcheteau a conseillé le fonds d'investissement corse FPCI Travalcà, géré par FemuQuì, dans le cadre de la levée de fonds de 2,5 millions d'euros de Voltaïca.

Fondée en 2008, l'entreprise corse Voltaïca, acteur reconnu du secteur photovoltaïque, développe et installe des centrales de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Ce financement constitue la première étape d'un plan d'investissement d'un milliard d'euros à horizon 2030. Il permet à Voltaïca d'accélérer son développement, notamment par l'ouverture d'un bureau en Italie et le déploiement de solutions de stockage par batteries, tout en poursuivant son ambition de devenir producteur indépendant d'électricité.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Stéphanie Bréjaud** (associée) et **Vincent Lopez** (avocat) sur les aspects *corporate*.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.